



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

RAPPORT ANNUEL 2019

CONFÉRENCE DES ORDINAIRES DE SUISSE ALÉMANIQUE (DOK)



CONFÉRENCE DES ORDINAIRES DE SUISSE ALÉMANIQUE (DOK)

La DOK se consacre aux questions ecclésiales touchant la Suisse alémanique selon les directives de la CES et les mandats que celle-ci lui confie. Elle recherche des procédures et solutions communes pour les diocèses de Suisse alémanique et territoires germanophones des autres diocèses suisses. Elle recherche une unité sur les options pastorales de base dans les diocèses de Suisse alémanique et les territoires germanophones des autres diocèses suisses. Elle poursuit une réflexion continue sur les développements en pastorale. La DOK se réunit quatre fois par année pour une séance d'une journée au centre paroissial St-Joseph à Zurich.

Membres

Martin Kopp, vicaire général régional du diocèse de Coire, président

Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle, vice-président

Guido Scherrer, vicaire général du diocèse de St-Gall, membre du bureau

Mgr Markus Büchel, évêque de St-Gall

Mgr Urban Federer, Abbé d'Einsiedeln

Mgr Vitus Huonder, évêque de Coire (jusqu'en mai 2019)

Mgr Peter Bürcher, Administrateur Apostolique de Coire (dès mai 2019)

Mgr Marian Eleganti, évêque auxiliaire de Coire

Martin Grichting, vicaire général du diocèse de Coire

Richard Lehner, vicaire général du diocèse de Sion

Markus Thürig, vicaire général du diocèse de Bâle

Hanpeter Wasmer, vicaire général du diocèse de Bâle

P. Pascal Marquard, vicaire épiscopal de la région du Deutschfreiburg / Fribourg alémanique

Membres spéciaux

Avec voix consultative et participation facultative :

Erwin Tanner, secrétaire général de la CES

Secrétariat/ Procès-verbal :

Monika Bieri

Activités

Les abus sexuels commis par des membres du clergé occupent actuellement une grande place dans les médias. Ces abus font souci et provoquent une perte sensible de confiance. Mgr Gmür participant à la rencontre des présidents des conférences épiscopales convoquée à Rome par le pape François sur la question des abus sexuels sur des enfants collecte les souhaits des participants. La DOK a également pris acte, lors de cette séance, du rapport sur le projet « Chancen Kirchenberufe » qui se termine à la fin 2019. Elle remercie son responsable de son grand travail.

Les discussions avec les associations des éclaireuses et éclaireurs et des scouts catholiques montrent toujours le souhait d'échanges plus intenses et de liens plus étroits entre l'animation jeunesse et les équipes paroissiales. C'est pourquoi, une délégation de la DOK et des représentants de ces deux mouvements sont en train de réfléchir à renforcer la fonction présidentielle pour en faire un agent de liaison important.

Les membres de la DOK ont été heureux d'accueillir pour la première fois, à leur 188^e séance, Mgr Peter Bürcher, Administrateur Apostolique du diocèse de Coire. Dans le cadre des processus nouvellement mis en place pour la préparation de décisions de cofinancement, la DOK s'est prononcée sur les questions et propositions des groupes d'experts 1 et 3 et a transmis ses positions au cofinancement CES-RKZ pour la suite du processus.

Les professeurs Salvatore Loiero et Francois-Xavier Amherd (Centre d'études pastorales comparées, Université de Fribourg) et Christoph Gellner (TBI) préparent actuellement un concept qui souhaite proposer des standards communs pour les agentes et agents pastoraux venant de l'étranger. La DOK a fait connaître ses réactions à ce concept. Une audition en septembre permettra de formuler un concept détaillé de formation qui sera soumis une nouvelle fois à la DOK avant qu'elle ne le recommande aux autorités d'engagement.

Le Synode des évêques portant sur « Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel » a malheureusement constaté, partout dans le monde, un manque d'accompagnement des jeunes. Dans notre pays, l'accompagnement des groupes ecclésiaux de jeunesse est souvent assumé par les présidents des associations de jeunesse. Les équipes pastorales doivent consacrer une plus grande attention à cette tâche importante. La DOK, d'entente avec les associations ecclésiales des scouts catholiques, du service de la pastorale pour les servantes et servants de messe de la Suisse alémanique DAMP et des éclaireuses et éclaireurs, a adressé une lettre aux responsables des paroisses pour leur rappeler ce souhait qui est central pour que l'Église ait un avenir.

Les membres de la DOK discutèrent aussi en détail des objectifs d'un projet, lancé en 2017 déjà, sur l'évolution et la spécificité des professions en Église. La DOK charge le conseil de formation et la commission pastorale d'établir un pré-projet sur le sujet. L'avant-projet doit, par sondages, démontrer si l'agenda prévu peut apporter les résultats escomptés pour ensuite décider si le projet principal doit être lancé pour 2019-2021 ou s'il doit être stoppé.

Il s'est avéré que le mandat de la DOK au groupe de pilotage ne rencontrait, à la fin 2018, que trop peu d'aval au sein même de la DOK. La question de la formulation précise des objectifs du projet en a été une claire preuve. A la fin de la discussion, la conviction était établie que la DOK doit tout d'abord elle-même être active et prépare les bases sur lesquelles lancer des projets relatifs aux professions en Église. Tout le monde s'accorde cependant sur le fait que c'est la direction de l'Église qui porte la responsabilité du développement des professions en Église et qu'il faut creuser la question.

Lors de sa dernière séance, le 12 novembre 2019, la DOK a donc décidé de consacrer à ce thème sa première séance de l'année suivante (4 février 2020) et de clarifier les positions en son sein avant de prendre toute autre décision.